

métal, module et type, et illustrées dans les pl. 1-6, ainsi qu'une liste détaillée de tous les trésors contenant des monnaies frappées à Pergame), une solide bibliographie, divers index et huit cartes annotées.

Charles DOYEN

Nico ROYMANS, Guido CREEMERS & Simone SCHEERS (Ed.), *Late Iron Age Gold Hoards from the Low Countries and the Caesarian Conquest of Northern Gaul*. Amsterdam, University Press – Tongres, Gallo-Roman Museum, 2012. 1 vol. 21 x 30 cm, VIII-239 p., nombr. ill. (AMSTERDAM ARCHAEOLOGICAL STUDIES, 18. ATUATUCA, 3). Prix : 55 €. ISBN 978-90-8964-261-5.

Les numismates sont particulièrement actifs ces dernières années et sortent de plus en plus volontiers de leur cabinet de collectionneur. Le développement de l'histoire économique y est pour quelque chose et la monnaie, de marginale qu'elle était dans l'inventaire du matériel de chantier, est devenue plus honorable dès lors qu'elle participe un peu à l'économie de marché. Mais les trésors monétaires, surtout d'or ou d'argent, ont toujours bénéficié d'un statut particulier. La beauté des frappes, la rareté, les contextes aristocratiques en font l'ornement des cabinets de numismatique. S'y ajoute aujourd'hui l'intérêt des historiens et des historiens de l'art. Les plus belles frappes gauloises fascinent depuis longtemps les connaisseurs. L'iconographie aux stylisations raffinées, chevaux, triscèles, signes « astraux », compositions abstraites figure au nombre des réalisations les plus originales et intéressantes de l'art celte. Les cotations sur le marché de l'art atteignent des sommets et les détecteurs de métaux défont toutes les règles de protection patrimoniale pour s'approprier le pactole. Aussi les trésors de monnaies d'or échappent-ils pour la plupart à la recherche scientifique et à la propriété publique. Et quand l'« honnêteté » d'un intermédiaire marchand parvient à soustraire pour quelques jours le produit d'une rapine pour en permettre une rapide évaluation scientifique, il faut en être heureux, même si les données contextuelles manquent. Voilà donc pourquoi ce volume qui publie ou republie huit trésors récemment arrivés à la connaissance publique est exceptionnel. La compétence et l'expérience des auteurs en matière de numismatique gauloise est incontestée. Au départ du matériel qui leur a été confié, ils parviennent à restituer le cadre militaire, politique et culturel de ces émissions quasi contemporaines, au moment de la Guerre des Gaules, à comprendre la circulation des espèces dans le Nord de la Gaule, plus particulièrement au sein des populations éburonnes, nerviennes, aduatiques, et à esquisser le rôle de ces dépôts dans les fonctionnements ethniques des tribus concernées. Les 46 pages de synthèse avec ses tableaux et inventaires sont magistrales. Les points principaux : les trésors définissent un horizon appelé Fraire-Amby autour de 50 ; dans le cas de Thuin, les dépôts sont situés dans une fortification de l'Âge du Fer et proche d'un lieu de culte ; ces trésors ne peuvent qu'être liés à des élites sociales ; ils entraînent des ajustements chronologiques pour les émissions en or « de type belge » et une concentration des productions éburonnes autour de deux centres, Tongres-Maastricht et Kessel-Lith. Les trésors de l'horizon Fraire-Amby sont directement liés aux événements militaires de la conquête et de nouveaux arguments sont avancés pour faire de Thuin l'oppidum des Aduatiques. La distinction entre dépôts profanes et cultuels ne semble guère opérationnelle en

l'occurrence ; dans tous les cas, ce sont des circonstances de crise, ici militaire. *Last, but not least*, la confrontation des trouvailles a permis d'affiner la méthodologie de la recherche, la typologie des séries, les liaisons des émissions, de mieux cerner par les aires de dispersion les centres émetteurs. Ce volume qui fera les délices des numismates sera des plus précieux pour les historiens de la conquête césarienne. Que serait-ce si toutes les découvertes avaient pu avoir lieu dans des conditions de fouilles légitimes ?

Georges RAEPSAET

Susanne BÖRNER, *Marc Aurel im Spiegel seiner Münzen und Medaillons. Eine vergleichende Analyse der stadtrömischen Prägungen zwischen 138 und 180 n. Chr.* Bonn, Habelt, 2012. 1 vol. 16,5 x 22,5 cm, 371 p., 26 fig. (ANTIQUITAS. REIHE 1, 58). Prix : 79 €. ISBN 978-3-7749-3769-7.

Dans cet ouvrage qui fait suite à sa dissertation présentée en 2011 à l'Université de Heidelberg, Susanne Börner examine les images apposées au revers des monnaies et médailles émises à Rome par l'empereur Marc Aurèle, dans le but d'y trouver des informations officielles et de première main sur la vision politique qu'il avait de sa personne et de son gouvernement, étant admis qu'il jouait un rôle dans le choix de telles images. Elle recherche les ruptures, qui traduisent des changements de situation politique, mais aussi les éléments empruntés et ceux qui étaient propres à son répertoire. Le matériel est analysé année par année – il y a en général deux émissions par année –, en regard des événements historiques, et en distinguant les catégories monétaires (métaux précieux, bronze, médailles). Les différents sujets sont détaillés, et l'on notera que l'auteur a eu la bonne idée de les inscrire en majuscules grasses, ce qui permet une recherche thématique rapide et donne une grande clarté à toute l'étude. Enfin, comme Marc Aurèle a le plus souvent frappé en parallèle avec un autre dirigeant, des comparaisons des sujets choisis et de leur fréquence dans les différentes catégories monétaires concluent chaque chapitre. La production monétaire de Marc Aurèle se divise en trois périodes, marquées par des modes de gouvernement différents et, en conséquence, par des messages différents exprimés sur les monnaies. De 138 (mort d'Hadrien) à 161, il est associé, avec le titre de César, au pouvoir impérial d'Antonin le Pieux, et les images monétaires reflètent ses aptitudes militaires, son lien à la dynastie par son mariage avec la fille de l'empereur, et sa collaboration harmonieuse avec ce dernier. Après la tentative d'usurpation contre Antonin en 151, Marc Aurèle met l'accent sur son rôle de successeur et se donne un profil plus fort. De 161 (mort d'Antonin) à 169, il dirige l'Empire avec son frère d'adoption, Lucius Vérus, tous deux portant le titre d'Auguste. De nouveaux sujets monétaires, qui soulignent l'entente entre les deux empereurs, mettent en avant ce mode de gouvernement inédit. Très vite, plusieurs frontières de l'Empire sont menacées. Marc Aurèle reste à Rome et s'occupe de politique intérieure, tandis que Lucius Verus est envoyé sur le front. Des tensions entre les empereurs sont évoquées par les textes, mais elles ne transparaissent pas sur les monnaies, qui utilisent une titulature et des sujets très parallèles, notamment les titres guerriers *Armeniacus*, *Parthicus maximus* et *Medicus*, que Marc Aurèle emprunte à Lucius Verus. De 169 (mort de Lucius Verus) à 180, Marc Aurèle dirige seul l'Empire. Sa titulature abandonne les titres guerriers et il choisit des sujets